



RÉMY COINTREAU

Paris, le 27 juillet 2012

### ASSEMBLEE GENERALE DU 26 JUILLET 2012

L'assemblée générale mixte des actionnaires de Rémy Cointreau s'est réunie le 26 juillet 2012 à St Barthélémy d'Anjou (49), sous la présidence de Mme Dominique Hériard Dubreuil.

Cette assemblée a approuvé Les comptes de la société au 31 mars 2012 et a fixé le dividende ordinaire de 1,30€ ainsi que l'attribution d'un dividende extraordinaire de 1€, soit un montant global de 2,30€ avec l'option d'un paiement en actions ou en numéraire.

Le dividende sera détaché le 3 août et mis en paiement à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2012 .

Les actionnaires qui souhaitent opter pour le paiement du dividende en actions disposeront d'un délai compris entre le 3 août 2012 et le 14 septembre 2012 inclus pour en faire la demande auprès de leur intermédiaire financier. Tout actionnaire qui n'aura pas exercé son option le 14 septembre à 17 heures au plus tard ne pourra recevoir le dividende lui revenant qu'en numéraire, à compter du 1er octobre 2012.

Le prix d'émission de l'action nouvelle est fixé à 77.53€.

Si le montant du dividende net auquel l'actionnaire a droit ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra obtenir le nombre d'actions immédiatement supérieur en versant, le jour où il exerce son option, la différence en numéraire, ou recevoir le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété d'une soulte en espèces. Les actions nouvelles seront soumises à toutes les dispositions légales et statutaires et porteront jouissance à compter du 1er avril 2012. Elles seront délivrées sous la forme nominative ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Les actionnaires recevront de l'intermédiaire financier, chez lequel leurs titres se trouvent en compte, une demande d'instruction qu'ils devront lui retourner remplie et signée.

Les actions nouvelles feront l'objet d'une demande aux négociations d'Euronext Paris.

Au cours de cette assemblée Mme Dominique Hériard Dubreuil a annoncé son intention de quitter, à la fin de l'année, la présidence de Rémy Cointreau et proposera au conseil d'administration la nomination de M François Hériard Dubreuil, son frère, à la présidence du groupe.

Dominique Hériard Dubreuil déclare :

*« le succès de Rémy Cointreau est du à sa vision de long terme et à sa stratégie cohérente, partagées par l'ensemble des équipes . C'est dans cet esprit que je serais heureuse que François Hériard Dubreuil puisse assurer la continuité et conforter l'engagement familial auprès du groupe Rémy Cointreau et de ses équipes en France et dans le monde entier ».*

-----